

AIDE ÉCO ACCESSION 2021

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- 1 - Être primo-accédant ;
- 2 - Ne pas dépasser les plafonds de ressources Prêt à taux zéro (PTZ) ou Prêt à l'accession sociale (PAS) au verso

LE PROJET

Vous achetez :

- un logement existant ;
- une parcelle d'une surface inférieure à 500 m² ;
- un logement en Prêt social location accession (PSLA) sur une parcelle inférieure à 500 m².
- un logement en bail réel solidaire

QUAND PRENDRE CONTACT ?

Dès que possible pour connaître tous les critères et bénéficier de conseils techniques sur la construction ou la rénovation de votre futur logement.

QUAND DÉPOSER VOTRE DEMANDE ?

Dès la signature de votre compromis d'achat ou lors de la demande de levée d'option*.



Proposition d'un rendez-vous avec un technicien de l'Espace info énergie et/ou l'architecte du Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

* Et dans un délai maximum de trois mois après signature de l'acte définitif d'acquisition.

AIDE ÉCO ACCESSION 2021

Plafonds de ressources

Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence	
	La Roche-sur-Yon	Autres communes de l'agglomération
1	27 000 €	24 000 €
2	37 800 €	33 600 €
3	45 900 €	40 800 €
4	54 000 €	48 000 €
5	62 100 €	55 200 €
6	70 200 €	62 400 €

Montant de la subvention versée après acquisition définitive :
entre 1 500 et 5 000 €,
cumulable avec une aide travaux
(versée sous conditions d'éligibilité).